Proposition de projet de thèse

IFT-8004



Tout étudiant inscrit au programme de doctorat doit s’inscrire à ce cours avant d’avoir complété 61 crédits de recherche. Pour ce cours, l’étudiant doit déposer (durant la session où il est inscrit à ce cours) un document (dont il est l’auteur) présentant sa proposition de projet de thèse. Il doit également faire une présentation orale de son document devant les membres de son comité d’encadrement et se préparer à répondre correctement aux questions qui lui seront posées.

Dans son document, l’étudiant a le choix entre :

1. La version longue : dans ce cas, l’étudiant doit présenter la problématique de recherche sur laquelle il travaille et, si c’est le cas, expliquer en quoi elle diffère de celle présentée dans sa proposition de projet de recherche. Il doit présenter une revue de la littérature qui est pertinente à sa problématique de recherche et démontrer une maîtrise du domaine de recherche. Il doit résumer le travail qu’il a accompli depuis le dépôt de sa proposition de projet de recherche. Il doit également décrire ce qui reste à accomplir pour obtenir une thèse et il doit présenter un échéancier. Il devra convaincre les membres de son comité d’encadrement qu’il est en voie d’obtenir une thèse de doctorat. Un document d’une trentaine de pages (en sus de la revue de la littérature) devrait suffire.
2. La version courte : là aussi le candidat devra convaincre les membres de son comité d’encadrement qu’il est en voie d’obtenir une thèse de doctorat. Dans ce cas, l’étudiant doit présenter un document succinct de quelques pages accompagné de publications significatives pouvant faire l’objet d’une thèse. Bien que succinct, le document doit démontrer/expliquer/justifier
   1. La production scientifique du doctorant du début de la thèse jusqu’à la proposition de thèse.
   2. Le travail qui reste à accomplir jusqu’à la soutenance ;
   3. Le plan qu’il compte suivre pour atteindre b).

Par ailleurs et à compter de l’H15, tout doctorant doit faire au moins un séminaire.

L’objectif visé par ce cours est de faire en sorte que l’étudiant, sous la supervision de son directeur, ait progressé substantiellement dans ses travaux depuis le dépôt de son projet de recherche afin de déposer, dans un délai raisonnable, une thèse de doctorat.

L’évaluation porte sur la pertinence de la problématique de recherche, le niveau de maîtrise du domaine de recherche, le progrès qu’il a accompli depuis le dépôt de sa proposition de projet de recherche et le caractère raisonnable de l’échéancier proposé en vue de produire une thèse de doctorat. Si ces points ne sont pas satisfaisants, le comité d’encadrement peut refuser de recevoir la proposition de l’étudiant et lui demander d’en préparer une autre pour la session suivante. Si cette deuxième proposition n’est pas jugée acceptable, l’étudiant est exclu du programme de doctorat.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1ière session d’inscription : |  | Session : |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom de l’étudiant |  | NI: |  |

Titre :

* Date de la présentation du rapport écrit :
* Date de la présentation orale :

Évaluation du rapport écrit :

Évaluation de la présentation orale :

Recommandation des membres du jury

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom des membres | Acceptée | Refusée | Signature |  | Date |
|  |  |  |  |  |  |

Commentaires:

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |

Commentaires:

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |

Commentaires:

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |

Commentaires*:*

##### Décision du Comité de programme

Réussite (Autorisé à poursuivre ses études de doctorat).

Exclu du programme

Date:

Signature du Directeur des programmes gradués